

CHARTRE ETHIQUE DES BONNES PRATIQUES DE DEVELOPPEMENT DE L'IAE EN NOUVELLE AQUITAINE

Dans un contexte de fort développement de l'Insertion par l'Activité Economique (I.A.E.) et de reprise d'activité économique, INAE et les Réseaux de l'I.A.E. en Nouvelle Aquitaine s'engagent à participer à l'anticipation des risques de chevauchement entre dispositifs et à répondre aux besoins des territoires exprimés par les différents acteurs.

Les structures de l'I.A.E. de la Nouvelle-Aquitaine s'inscrivent dans l'engagement politique porté par l'Economie Sociale et Solidaire (E.S.S.) dans sa lutte contre l'exclusion.

L'objectif principal de ces structures est la mise en situation réelle de travail rémunéré, de personnes qui en sont ou se sont éloignées, dans le but de les sortir d'un système « d'assistance » et de les amener à retrouver l'emploi en favorisant les acquis professionnels.

Ces structures reconnaissent la détermination des publics ne pouvant accéder à l'emploi classique au moment où elles les rencontrent et affirment que l'emploi est et reste – pour les plus démunis – le principal vecteur de l'insertion et de la cohésion sociale.

Le projet social repose sur une dimension à la fois économique et sociale.

La première étant le moyen, la seconde la finalité.

La performance économique ne pouvant être qu'au service du projet social.

Cette Charte a pour objet d'organiser la collaboration entre les différentes structures de l'I.A.E. de la Nouvelle-Aquitaine à partir d'un certain nombre de valeurs et un fonctionnement reconnu et validé par toutes.

De plus, cette charte vise à promouvoir la complémentarité et la collaboration entre les structures de l'I.A.E. pour garantir la réussite de l'insertion professionnelle et favoriser la notion de parcours pour les personnes les plus éloignées de l'emploi.

Enfin, cette charte est une opportunité pour renforcer la qualité de l'accompagnement, anticiper les risques liés à la concurrence sans pour autant limiter ou restreindre l'innovation et valoriser la diversité des modèles économiques et sociaux.

INAÉ
N° SIRET 823 810 106 00018
Code APE 9499Z
www.inae-nouvelleaquitaine.org

Siège social
Centre Régional Vincent Merle
102 avenue de Canéjan - 33600 PESSAC
05 57 89 01 10 - contact@inae-nouvelleaquitaine.org

Site de Poitiers
6 bis rue Albin Haller
86000 POITIERS
05 49 88 07 29 - contact.poitiers@inae-nouvelleaquitaine.org

Site de Limoges
Maison régionale de l'Agriculture - 2 boulevard des Arcades
87100 LIMOGES
05 55 35 89 57 - contact.limoges@inae-nouvelleaquitaine.org



Handwritten notes and signatures in blue ink: 'fr', '1/3', '2/3', '2/7', 'BUC', 'FR'.



I. Les Objectifs de la Charte :

Les structures de l'I.A.E. représentées par INAE, contribuent à l'amélioration de la place de l'homme dans la société et au progrès économique et social des territoires. Par leurs implantations locales elles participent, également à la revitalisation de certains territoires fragilisés.

Toutes ces valeurs sont partagées par des bénévoles et salariés de ces structures. Leur respect concourt à l'unicité des réseaux.

Pour ce faire, les structures de l'I.A.E., au-delà des règles de gouvernance d'organisation et de fonctionnement définies par ailleurs (statuts et règlements intérieurs), s'engagent à respecter un certain nombre de valeurs affirmées dans la dimension sociale, solidaire et économique du Modèle de l'I.A.E. :

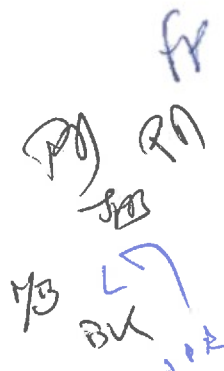
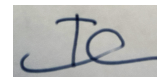
- Agir pour la reconnaissance des structures de l'I.A.E. par les pouvoirs publics locaux départementaux et régionaux et pour la représentation des acteurs dans les instances de coordination, de concertation et de décision
- Mener des actions communes d'intérêt local, départemental ou régional
- Développer leurs projets pour compléter l'offre de services et adapter l'offre d'insertion en cohérence avec les besoins du territoire
- Développer et consolider leurs potentiels économiques avec les acteurs économiques du territoire et Générer entre l'ensemble des parties prenantes une synergie dans le respect et la confiance réciproque, propice à sa réussite.
- Respecter les valeurs de l'I.A.E. et de l'E.S.S. :
 - *La compréhension et l'empathie avec le public accueilli*
 - *Le soutien entre structure y compris en cas de difficultés*
 - *L'Ambition ; Réussir et avancer ensemble*
 - *L'éthique ; Le partage des valeurs fondatrices de l'IAE*
 - *La Confiance (Transparence, le Faire ensemble) ; Travailler ensemble librement sans suspicion et avec sérénité*
 - *L'équité ; Un même traitement pour chacun tant pour les salariés que pour chaque SIAE*
- Reconnaître que ces valeurs nécessitent :
 - *Le respect des territoires de chacun.*
 - *De travailler ensemble à organiser la répartition des missions lorsque deux structures interviennent sur le même territoire*
 - *De mutualiser quand c'est nécessaire ou possible*
 - *De coopérer*
 - *De respecter les différences et le respect de l'autre*

INAÉ
N° SIRET 823 810 106 00018
Code APE 9499Z
www.inae-nouvelleaquitaine.org

Siège social
Centre Régional Vincent Merle
102 avenue de Canéjan - 33600 PESSAC
05 57 89 01 10 - contact@inae-nouvelleaquitaine.org

Site de Poitiers
6 bis rue Albin Haller
86000 POITIERS
05 49 88 07 29 - contact.poitiers@inae-nouvelleaquitaine.org

Site de Limoges
Maison régionale de l'Agriculture - 2 boulevard des Arcades
87100 LIMOGES
05 55 35 89 57 - contact.limoges@inae-nouvelleaquitaine.org



II. Une Double Ambition, un document cadre et un référentiel commun





Cette charte a une double ambition, d'abord de s'adresser aux réseaux et structures de l'I.A.E. pour renforcer les bonnes pratiques et les valeurs éthiques qui régissent leur fonctionnement.

Elle permettra de définir les critères de qualité pour un conventionnement réussi, en prenant en compte les spécificités territoriales et les besoins des publics cibles.

De plus, cette charte sera diffusée auprès de la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (D.R.E.E.T.S.) et des Comités Départementaux d'Insertion par l'Activité Economique (C.D.I.A.E.) sur les départements pour sensibiliser les différents acteurs sur les enjeux et les obligations liées à l'I.A.E.

La signature de cette charte par les présidents des 7 réseaux composants INAE témoigne de leur engagement en faveur du respect des valeurs éthiques.

III. Préconisation pour tout nouveau projet ou conventionnement

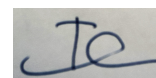
-  **Comités de pilotage** : Il est préconisé de mettre en place un Comité de pilotage en amont et en aval de chaque conventionnement et de la présentation en C.D.I.A.E. afin de s'assurer de la qualité de l'accompagnement et de l'impact social
-  **Ancrage territorial** : Les porteurs de projet doivent être ancrés sur le territoire pour valider un nouvel agrément. Cela nécessite la participation d'un comité de pilotage avec les représentants des réseaux et des Structures d'Insertion par l'Activité Economique) S.I.A.E. concernés ainsi que les parties prenantes du territoire.
-  **Chaîne d'accompagnement de l'I.A.E.** : Il est important d'activer une Chaîne d'accompagnement de l'I.A.E. pour s'assurer que le conventionnement réponde aux besoins territoriaux et dispose d'un modèle économique durable et pertinent. Cela implique la participation des Dispositifs Locaux d'Accompagnement (D.L.A.), France Active Nouvelle Aquitaine, des réseaux de l'I.A.E. et de l'inter-réseaux INAE.
-  **Evaluation du projet d'Insertion social/ modèle économique** : Il est nécessaire d'évaluer les projets d'insertion social et les modèles économiques pour s'assurer de leur pertinence et de leur impact sur le territoire.

INAÉ
N° SIRET 823 810 106 00018
Code APE 9499Z
www.inae-nouvelleaquitaine.org

Siège social
Centre Régional Vincent Merle
102 avenue de Canéjan - 33600 PESSAC
05 57 89 0110 - contact@inae-nouvelleaquitaine.org

Site de Poitiers
6 bis rue Albin Haller
86000 POITIERS
05 49 88 07 29 - contact.poitiers@inae-nouvelleaquitaine.org

Site de Limoges
Maison régionale de l'Agriculture - 2 boulevard des Arcades
87100 LIMOGES
05 55 35 89 57 - contact.limoges@inae-nouvelleaquitaine.org



Handwritten notes in blue ink: 'fr', 'POM', 'PO', 'JRS', 'BUC', 'B', 'JAR'.



- ☛ **Équité de traitement** : Toutes les structures doivent bénéficier d'un traitement équitable lors du conventionnement, qu'elles soient historiques ou nouvelles. Il est important de vérifier leur appartenance à un réseau pour éviter les risques de concurrence sur le territoire.
- ☛ **Mesure de la qualité de l'accompagnement et de l'impact social** : Il est important de définir les indicateurs de mesure d'impact social pour s'assurer de la qualité de l'accompagnement et de l'impact social.

IV. Engagement et mode de régulation des litiges

Chaque réseau signataire a pris connaissance et adhère aux valeurs et engagements posés dans la Charte.

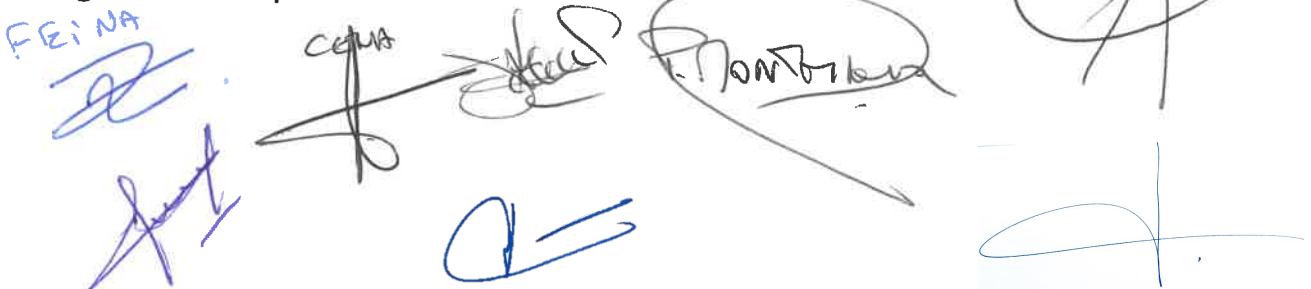
Le respect de la confidentialité des informations partagées entre les structures dans le cadre des échanges, quel que soit les spécificités de chaque structure sans jugement de valeur est reconnu comme fondamental.

En cas de situations complexes, cette charte pourra également conduire à la mise en place d'une commission de médiation, afin de résoudre les éventuels conflits entre les structures et de garantir une coopération efficiente entre elles.

Les désaccords et le non-respect de cette charte seront arbitrés à l'aide de commissions de médiation composées d'administrateurs d'INAÉ, des Réseaux et des représentants territoriaux sous l'égide du conseil d'administration INAÉ.

Pour INAE, Bruno KONRAD, Président

Pour les réseaux
Signatures des présidents de réseaux



INAÉ
N° SIRET 823 810 106 00018
Code APE 9499Z
www.inae-nouvelleaquitaine.org

Siège social
Centre Régional Vincent Merle
102 avenue de Canéjan - 33600 PESSAC
05 57 89 01 10 - contact@inae-nouvelleaquitaine.org

Site de Poitiers
6 bis rue Albin Haller
86000 POITIERS
05 49 88 07 29 - contact.poitiers@inae-nouvelleaquitaine.org

Site de Limoges
Maison régionale de l'Agriculture - 2 boulevard des Arcades
87100 LIMOGES
05 55 35 89 57 - contact.limoges@inae-nouvelleaquitaine.org